



Chers soutiens

Parfois, un grand projet demande de la patience, de la confiance et de la persévérance. Je suis d'autant plus heureuse de pouvoir vous annoncer aujourd'hui qu'une étape décisive a été franchie. Le projet de construction a été soumis à l'UNESCO pour approbation définitive. Les conditions sont réunies, les travaux préparatoires sont terminés et la voie à suivre est clairement définie. La rénovation de la caserne de la Garde suisse pontificale est donc à portée de main et une étape importante pour son avenir a été franchie.

Vous trouverez dans la partie principale de cette newsletter les informations générales et les détails. Il me tient à cœur, avant tout, de rappeler ici quelles sont les personnes concernées. Loin de leur patrie, les gardes accomplissent une mission exigeante en assurant la protection du Saint-Père. Leur quotidien est marqué par la discipline, la camaraderie et une grande responsabilité. Ils méritent des logements et des espaces de vie à la hauteur de leur tâche et qui leur offrent également des perspectives en tant que communauté et en tant que familles.

Beaucoup d'entre vous accompagnent ce projet depuis des années. Vous avez fait preuve de patience, vous nous avez accordé votre confiance et vous nous avez soutenus même dans les moments difficiles. Je vous en remercie du fond du cœur. Votre fidélité et votre générosité contribuent de manière décisive à la réalisation de ce projet.

Avec mes sincères salutations

Doris Leuthard

Présidente du Comité de Patronage

CHRONIQUE DE CASERNE



FONDATION CASERNE
GARDE SUISSE PONTIFICALE

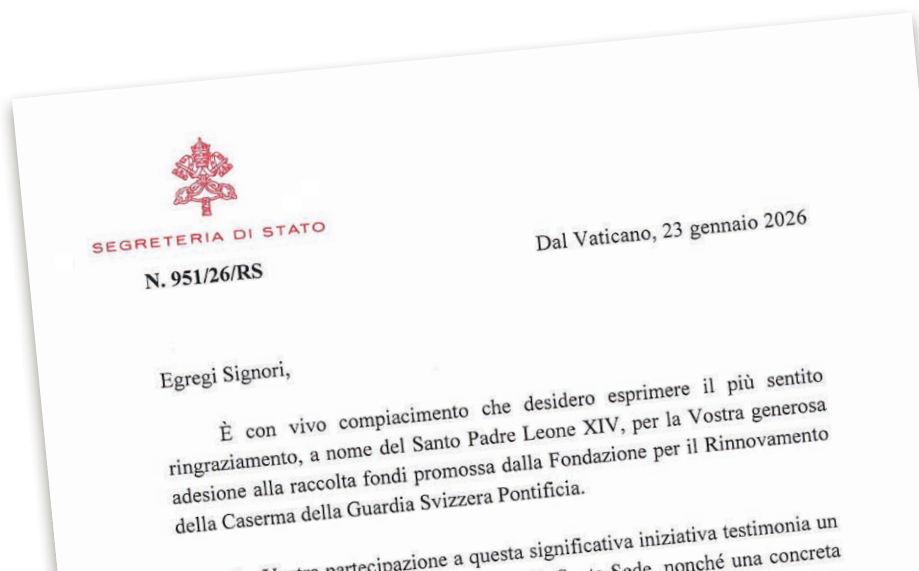
UNE LETTRE DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Au cœur de cette édition de notre Chronique de Caserne se trouve un document particulier : la lettre du Cardinal Secrétaire d'État Pietro Parolin aux donateurs et donatrices de notre Fondation, datée du 23 janvier dernier.

Le Secrétaire d'État y exprime la gratitude du Saint-Siège pour la fidélité et le dévouement dont ce projet fait l'objet depuis des années.

Le Cardinal Parolin souligne l'importance de la rénovation de la caserne comme une étape importante pour adapter l'hébergement de la Garde suisse pontificale aux standards actuels. Parallèlement, il rappelle la responsabilité de préserver la valeur historique et artistique des lieux. Les deux sont indissociables : la viabilité future de la Garde et le respect de l'histoire.

La lettre énonce également très clairement les prochaines étapes : après l'approbation du projet de construction par l'UNESCO et la garantie du financement, la mise en œuvre opérationnelle pourra commencer. Les conditions cadres sont ainsi définies.



DE LA VISION AU PROJET D'EXÉCUTION

Le projet initial de 2019 a servi de fondement à la première phase de collecte de fonds. Il prévoyait une reconstruction complète et était estimé à environ 45 millions de francs suisses. Ce montant était basé sur une première estimation réalisée avant des études approfondies et a servi de cadre de référence pour le financement.

Grâce à votre généreux soutien, ce budget de construction initial a pu être largement garanti jusqu'à fin 2024. Au total, nous avons reçu des promesses de dons et des dons à hauteur de 44,7 millions de francs. Ce signe fort de confiance a permis de poursuivre le développement du projet de manière cohérente et d'entamer les prochaines étapes de planification.

Au cours des années suivantes, le projet a fait l'objet d'un examen approfondi. Les autorités du Vatican, en particulier la Commission pour les sites historiques (Tutela) et le Governatorato, ont accompagné son développement. En juin 2023, un projet révisé a été soumis à l'UNESCO pour examen préliminaire. Le rapport positif publié en octobre 2023 a confirmé l'orientation générale.

C'est sur cette base qu'a été élaboré en 2024 le projet d'exécution détaillé. Il tient compte des exigences architecturales, techniques et de sécurité de manière beaucoup plus approfondie que le concept initial.

POURQUOI LE BUDGET A-T-IL AUGMENTÉ ?

Le développement du projet a entraîné des modifications substantielles. À la demande du Vatican et conformément aux directives de l'UNESCO, la façade côté italien sera conservée. (Fig.1) Cette décision préserve l'aspect historique du bâtiment, mais entraîne des coûts supplémentaires d'environ 4 millions de francs.

À cela s'ajoutent les contributions à la rénovation du Passetto adjacent, le renforcement des fondations pour garantir la sécurité sismique (Fig. 2), des mesures supplémentaires dans le domaine de la climatisation et de la ventilation, ainsi que les travaux nécessaires sur les canalisations et le déplacement d'une fontaine historique. (Fig. 3 et Fig. 4)

Au total, ces adaptations liées au projet s'élèvent à environ 9 millions de francs.

Parallèlement, l'indice des coûts de construction en Italie a fortement augmenté depuis 2019. Alors que la Suisse a enregistré une hausse d'environ 15 %, celle-ci a atteint 33,5 % en Italie. Pour notre projet, cela signifie des coûts supplémentaires d'environ 11 millions de francs.

Enfin, il faut également tenir compte des hausses de prix futures pendant la phase de construction. En raison du report du début des travaux et de la complexité de la construction, une réserve supplémentaire de 5 millions de francs a été prévue.

Au total, un budget global d'environ 70 millions de francs paraît réaliste, ce qui correspond à une augmentation de 25 millions de francs.



Fig. 1 Conservation de la façade vers l'Italie.

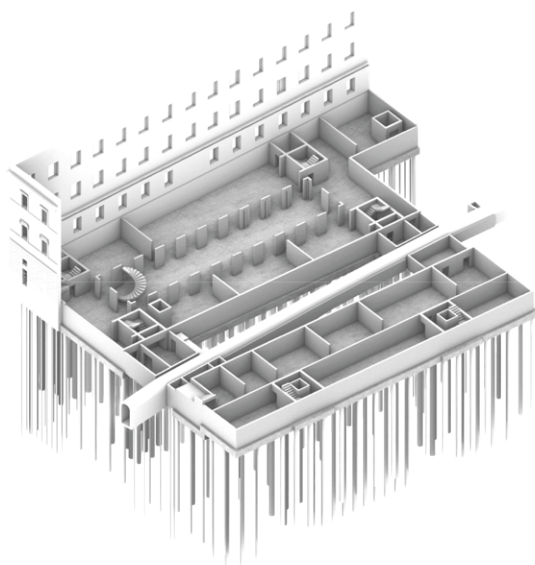


Fig. 2 Sécurité sismique

Les nouveaux bâtiments de la caserne sont construits sur des fondations sur pieux dont la profondeur peut atteindre 20 mètres. Au total, 190 pieux assurent l'ancrage dans les couches de sol portantes.

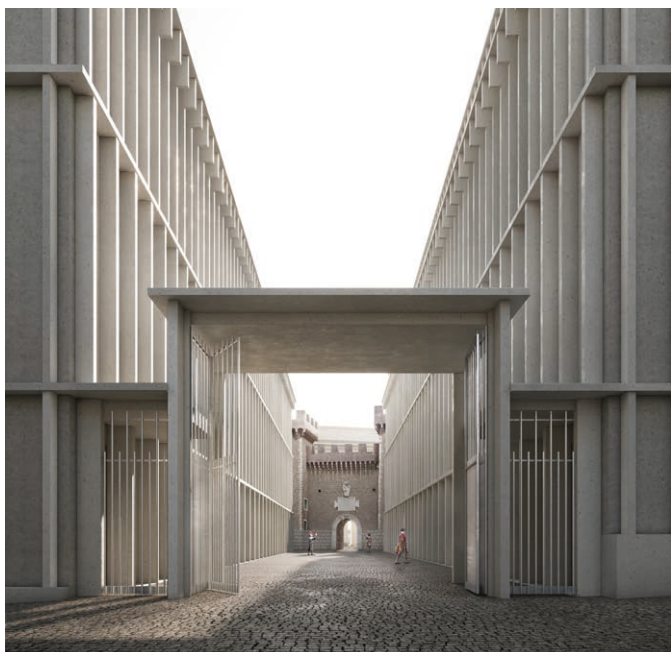
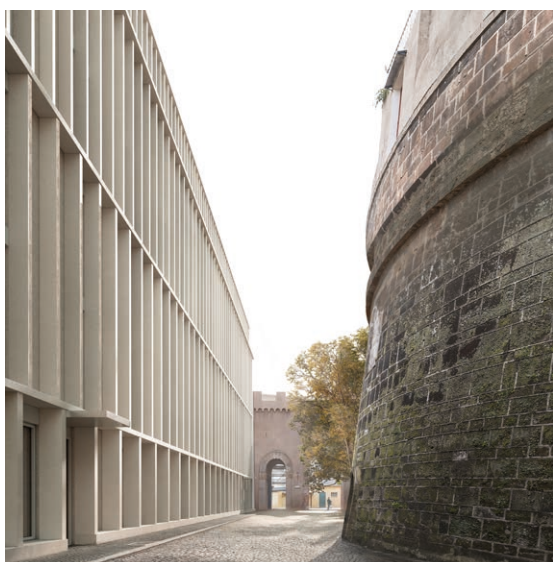


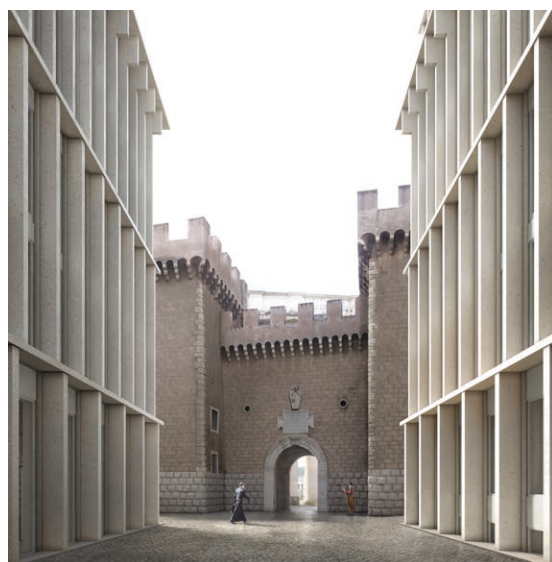
Fig. 3 Réouverture du chemin de pèlerinage historique « Via Francigena » par le déplacement de la fontaine commémorative



Fig. 4 Fontaine à son emplacement définitif



Cortile dell'Olmo (cour des ormes)



Cortile d'onore. Cour d'honneur de la caserne



Façade donnant sur le Cortile dell'Olmo (cour des ormes)

CHAQUE CONTRIBUTION EST UTILE!



RESPONSABILITÉ ENVERS L'HISTOIRE ET L'AVENIR

Le projet n'a jamais été conçu comme une construction de prestige. Dès le début, la fonctionnalité a été au premier plan.

Dans la mesure du possible, des économies ont été réalisées, par exemple en prévoyant des chambres doubles pour les recrues ou en renonçant à des matériaux coûteux.

Parallèlement, il est clair que la Garde suisse a besoin de logements modernes, d'infrastructures sûres et d'espaces adaptés à la formation, à la vie communautaire et à la vie familiale.

Aujourd'hui, ces jeunes hommes s'engagent dans un service exigeant en faveur de l'Église universelle. Leurs conditions de vie et de logement doivent être à la hauteur de cet engagement.



LA PROCHAINE ÉTAPE

La lettre du cardinal Parolin montre clairement que ce projet n'est pas seulement un projet de construction, mais une ambition commune du Saint-Siège, de la Fondation et de ses bienfaiteurs.

Il allie responsabilité, confiance et solidarité internationale.

Les conditions sont réunies. Il s'agit maintenant de trouver les fonds manquants afin que les travaux puissent commencer dès que possible. Notre objectif reste de clôturer la nouvelle phase de collecte de fonds d'ici fin 2026, puis de passer à la réalisation.

Nous vous remercions de continuer à nous accompagner dans cette voie. Votre soutien est l'expression d'un attachement profond à la Garde suisse et aux valeurs qu'elle incarne : loyauté, responsabilité et dévouement.

Avec toute notre sincère gratitude

Jean-Pierre Roth
Président

Susanne Hostettler-Birrer
Directrice

IBAN CH06 0027 9279 3181 5201 J

FONDATION POUR LA RÉNOVATION DE LA CASERNE DE LA GARDE SUISSE PONTIFICALE AU VATICAN
Käferholzstrasse 56, CH-4058 Basel, +41 (0)76 323 19 99
info@kasernenstiftung-schweizergarde.ch
www.kasernenstiftung-schweizergarde.ch

